

L'apposition

L'apposition est une construction qui permet d'apporter une précision sur un nom ou un pronom. Elle enrichit l'information donnée dans la phrase et peut rendre l'expression plus claire ou plus détaillée.

1. Définition

Une apposition se rapporte directement à un nom ou à un pronom et apporte des précisions supplémentaires sur celui-ci.

Exemple : *Pussy, mon chat, adore jouer avec des rideaux.*

Ici, « mon chat » précise l'identité de « Pussy ».

2. Position dans la phrase

L'apposition est généralement placée entre deux virgules ou après un deux-points.

Exemple : *Son obsession : gagner la course.*

Dans cet exemple, l'apposition « gagner la course » vient expliquer ce qu'est son obsession.

3. Les différentes formes d'apposition

L'apposition peut être :

- un nom ou un groupe nominal (GN) : *Lili, ma tante, travaille à la mairie.*
- un adjectif : *Ce sportif, infatigable, continue malgré tout.*
- un pronom : *J'aime la robe bleue, celle-ci.*
- un infinitif ou un groupe infinitif : *Mon activité préférée, dormir, me vaut des moqueries.*
- un participe : *Le chat, endormi, ne bouge pas.*
- une proposition subordonnée : *Elle a une idée fixe, qu'il faut toujours arriver à l'heure.*

4. Ponctuation

L'apposition est toujours détachée par une virgule ou un signe équivalent (deux-points, parfois tirets). Cette ponctuation signale au lecteur que l'information est ajoutée et non indispensable à la structure grammaticale de la phrase.

5. Différence avec l'épithète

Contrairement à l'épithète qui est collée au nom et fait partie du groupe nominal, l'apposition est détachée et constitue une information supplémentaire qui pourrait être supprimée sans changer le sens fondamental de la phrase.

6. Exemple

Molière, le plus célèbre dramaturge français, a connu Louis XIV.

- « Molière » : nom principal
- « le plus célèbre dramaturge français » : apposition qui précise qui est Molière